

# Concours 2015 « Découvrez les métiers du numérique »

## Règlement du concours gratuit et sans obligation d'achat

### Contexte :

La formation des élèves à l'égalité entre les filles et les garçons s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Malgré de nombreuses avancées, les inégalités persistent. Sous le poids des stéréotypes, filles et garçons s'enferment dans des rôles préétablis. Comment se construire dans un monde où filles et garçons sont soumis en permanence à un flux continu de modèles où le masculin est surreprésenté et où le féminin est confiné dans un nombre restreint d'activités, souvent liées à la sphère familiale et domestique ?

Dans les savoirs scolaires et les médias, les femmes sont « invisibles et secondaires ». Elles sont sous-représentées dans les manuels scolaires et leur rôle est souvent minoré, quelle que soit la discipline considérée. Dans les médias, elles sont rarement invitées en tant qu'expertes.

Les filles manquent de modèles identificatoires et risquent d'avoir du mal à imaginer qu'elles pourraient apporter une contribution personnelle à un domaine de pratique sociale ou politique, ou à la culture, la science ou l'art. Les garçons sont confortés dans leur conviction que les hommes jouent un rôle plus important que les femmes puisqu'il y a de nombreux « Grands hommes » ou « Héros » et peu de « Grandes femmes » ou « Héroïnes ».

L'objectif de ce concours est de mettre en évidence, à travers un blog, la place des femmes dans le numérique. Les métiers du numérique ne peuvent pas se passer de l'apport de la moitié de la population active à savoir les femmes. Or aujourd'hui, il y a seulement 27% de femmes dans ce secteur, contre 48% pour le reste de l'économie. Il s'agit de montrer comment les femmes peuvent trouver leur place dans ce secteur économique en pleine croissance et porteur d'emplois, comment elles s'intègrent dans un milieu professionnel largement dominé par leurs homologues masculins, et en quoi les carrières vers ces métiers peuvent être attractives pour des adolescentes qui s'interrogent sur leur avenir professionnel.

### Article 1 : Organismes

L'Onisep, 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne la Vallée cedex 2, en partenariat avec la Fédération Syntec mandatée par Syntec numérique, 148 Boulevard Haussmann 75008 Paris et la Direction du Numérique pour l'Éducation du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS SP07, organise un concours gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « Découvrez les métiers du numérique ».

Le concours se déroule **du 7 septembre au 15 décembre 2015**.

Les organisateurs garantissent aux participants la réalité des lots, leur entière impartialité quant au déroulement du concours et la préservation, dans la limite de leurs moyens, d'une stricte égalité des chances entre toutes les classes participantes.

### Article 2 : Sujet du concours

Le sujet est : « **Réaliser un blog qui met en lumière une professionnelle exerçant dans le secteur du numérique (1), et qui, par son parcours, son engagement, sa réalisation, peut être exemplaire ou emblématique pour les femmes comme pour les hommes.** »

Les consignes accompagnant le sujet sont : « **Ce blog sera réalisé au moyen d'outils en ligne et comportera texte (2), photos, graphiques, diaporamas, vidéos, etc...** ».

(1) Les métiers du numérique sont présents dans de nombreux domaines. Il ne faut pas confondre métier du numérique et métier qui utilise le numérique. Consultez la liste de métiers du numérique proposés sur le site : [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

(2) Les textes devront être rédigés par les élèves. Les copiés/collés sont proscrits.

### Article 3 : Déroulement

#### 3.1. Calendrier

Ouverture du concours : **lundi 7 septembre 2015**.

Date limite d'envoi des productions : **vendredi 20 novembre 2015 à minuit**.

Examens des productions et délibération du jury : **mardi 24 novembre 2015**.

Annonce des résultats aux lauréats sur le site **www.onisep.fr/concours** : **vendredi 27 novembre 2015**.

Cérémonies de remise des prix dans l'établissement des lauréats: entre **le mercredi 9 décembre et le mardi 15 décembre 2015**.

### **3.2. Les lots**

Chacun des gagnants des 1<sup>ers</sup> prix de la catégorie collège et de la catégorie lycée se verra remettre une tablette tactile.

Chacun des élèves gagnants des second prix de la catégorie collège et de la catégorie lycée recevra un lecteur MP3.

### **3.3. Inscription au concours**

Ce concours est ouvert aux collégiens et collégiennes, aux lycéens et lycéennes inscrit.e.s dans les établissements publics du territoire national, DOM compris.

Les productions devront être le fruit d'un travail collectif, élaboré en en groupes restreints de 8 élèves au maximum.

L'enseignant porteur du projet ou le responsable du groupe doit inscrire ses élèves au concours en remplissant le formulaire d'**inscription en ligne** à l'adresse Internet **www.onisep.fr/concours** jusqu'au **20 novembre 2015** à minuit.

Une **adresse mél de contact** sera demandée lors de l'inscription en ligne.

Deux premiers prix seront décernés, l'un à la catégorie collège et l'autre à la catégorie lycée et deux second prix, également à la catégorie collège et à la catégorie lycée.

### **3.4. Réception des supports numériques**

Mentions obligatoires :

Devront figurer de manière lisible sur la page d'accueil du document numérique présenté pour le concours :

- Les coordonnées complètes de l'établissement (nom/adresse/téléphone)
- Le nom de la classe, celui des élèves et le nom du ou des enseignant.e.s référent.e.s

**Les documents ne comportant pas ces mentions pourront être considérés comme nuls.**

Il est précisé que les frais techniques de participation et de réalisation des documents de participation aux présents concours ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part des organisateurs.

### **3.5: Evaluation des supports numériques et des exposés**

Critères d'évaluation

Le jury évaluera les blogs selon les critères suivants :

Connaissance du métier et de son environnement

- Qualité et exactitude des informations
- Utilisation des sources d'information et appropriation.
- Prise en compte du métier dans la réalité de l'entreprise

Présentation

- Créativité et attractivité de la mise en forme
- Caractère synthétique et persuasif du support
- Pertinence de l'utilisation du multimédia, interactivité

Informatique et Internet (B2I)

Le blog doit répondre aux critères :

- Adopter une attitude responsable, dont respect des droits notamment musiques et images utilisées ; respect du droit d'auteur et du droit à l'image...
- S'approprier un environnement informatique de travail
- Créer, produire, traiter, exploiter des données
- S'informer, se documenter
- Communiquer, échanger.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des supports numériques en vue d'un classement est organisée.

Le jury se réunit pour examiner les meilleurs supports numériques et sélectionner le meilleur.

Présentation du jury

Le jury sera présidé par un.e représentant.e de la Fédération Syntec mandaté par Syntec numérique. Il sera composé de personnels de l'Education Nationale impliqués dans les Tice, de représentants de l'Onisep et de la Fédération Syntec.

Les décisions du jury sont souveraines. Ses choix seront par conséquent sans appel.

#### **Article 4 : Conditions de participation et responsabilité**

5.1. Le simple fait de participer à ce concours implique l'entière acceptation du présent règlement.

5.2. Les organisateurs se réservent le droit de cesser, d'interrompre ou proroger le concours en tout temps si les circonstances l'exigeaient (notamment en cas de participation insuffisante) et sans qu'une quelconque indemnité ne soit exigible par les participants.

La responsabilité des organisateurs ne saurait en outre être engagée en cas d'interruption du jeu suite à un événement de force majeure ou cas fortuit indépendant de leur volonté.

#### **Article 5: Loi informatique et libertés**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données les concernant. Pour toute demande, il conviendra d'écrire à : l'Onisep – Concours femmes et numérique, 12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes, 77 437 Marne la Vallée cedex 2.

#### **Article 6 : Autorisations**

7.1. Le fait de participer à ce concours oblige les participants à se conformer au présent règlement et à l'accepter intégralement.

Pour participer au concours les établissements doivent impérativement recueillir les autorisations écrites préalables des représentants légaux des élèves participants.

7.2. Les établissements gagnants autorisent, à titre gratuit, les organisateurs à utiliser leur nom et leurs coordonnées.

7.3. Les participants au concours sont informés que leurs réalisations, même non-primées, sont susceptibles d'être reproduites et utilisées par les organisateurs dans leurs productions ou sur leurs sites Internet respectifs, sur tout support existant ou venant à exister (notamment papier, pelliculaire, magnétique, optique, électronique, analogique ou numérique).

Les participants qui ne désirent pas que leurs réalisations soient publiées ou mises en ligne sur Internet ou sur tout autre support doivent impérativement le signaler dans le courrier électronique accompagnant leurs réalisations.

Aucune photographie représentant un élève ne sera publiée sans son autorisation.

#### **Article 7: Dépôt et consultation du règlement du concours**

8.1. Le règlement complet est déposé à la SCP Pellaux Patrick 29 rue Vacheresse 77400 Lagny sur Marne, téléphone : 01.64.30.01.54.

8.2. Le règlement peut également être consulté à l'adresse Internet [www.onisep.fr/concours](http://www.onisep.fr/concours) ou sur le site [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

## **Pour information : ressources pour les classes**

### **Les Outils du Syntec**

Le site [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

sur lequel vous retrouvez l'appli gratuite des métiers du numérique à télécharger

Le site Femmes du numérique <http://www.femmesdunumerique.com/>

L'association Pascaline <http://www.assopascaline.fr/>

Le kit Découverte professionnelle 3 heures sur le site : [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

Des vidéos métiers sur la chaîne youtube, <https://www.youtube.com/user/metiersdunumerique>

Les possibilités de formation en apprentissage [www.syntec-apprentissage.fr](http://www.syntec-apprentissage.fr)

La page facebook : <https://www.facebook.com/talentsdunumerique>

La page Twitter : <https://twitter.com/talentsdunum>

### **Les Outils de l'ONISEP**

Nos articles :

10 métiers pour les geeks, <http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Decouvrir-les-metiers/Juin-2014/10-metiers-pour/10-metiers-pour-les-geeks>

Nos ouvrages, disponibles dans les CDI :

Les métiers d'internet, <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-d-Internet> ;

les métiers de l'informatique, <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-de-l-informatique>

Les métiers du web <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-Web>

Nos vidéos, sur ONISEPTV : 41 vidéos sur les métiers et les formations

Nos fiches formations :

Les enseignements d'exploration de seconde générale et technologique : par exemple Informatique et création numérique (ICN), en expérimentation cette année

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Rhone-Alpes/Grenoble/Toute-l-actualite/Nouvel-enseignement-d-exploration-en-2de-Informatique-et-creation-numerique-ICN> ,

[https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1\\_1145839/experimentation-dun-enseignement-dexploration-informatique-et-creation-numerique](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1145839/experimentation-dun-enseignement-dexploration-informatique-et-creation-numerique)

L'enseignement de spécialité de terminale S Informatique et Systèmes numériques

<http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Etudes-au-lycee-et-CFA/Actus-2012/Janvier-2012/Un-nouvel-enseignement-de-specialite-en-terminale-S-a-la-rentree-2012>

le bac pro Systèmes électroniques numériques (SEN) <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Systemes-electroniques-numeriques>

le bac technologique sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), spécialité systèmes d'information et numérique (SIN)

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-techno-STI2D-sciences-et-technologies-de-l-industrie-et-du-developpement-durable-specialite-systemes-d-information-et-numerique>

le BTS Systèmes Numériques

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Filieres-d-etudes/Actus-2014/Rentree-2014-ouverture-du-nouveau-BTS-systemes-numeriques>

### **Autres ressources**

Un site dédié pour les personnes en situation de handicap, <http://www.handi-numerique.com>

### **Des outils pour l'Égalité entre les filles et les garçons**

Site institutionnel Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

Association Pascaline

[http://www.assopascaline.fr/650\\_p\\_34577/les-filles-et-le-numerique.html](http://www.assopascaline.fr/650_p_34577/les-filles-et-le-numerique.html)

Le concours de la femme numérique 2013 remis par la Commission Européenne

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-13-1047\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1047_fr.htm)

WiFillles, un programme inédit d'initiation aux métiers techniques de l'informatique réservé aux filles pour sortir des préjugés

<http://wifilles.weebly.com/>